



TRIEUX

INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219

MAI 2024

*Samedi 25 mai 2024
au stade de Trieux*

Fête du Printemps

Entrée gratuite

Ouverture des portes à 16h

17h : Les mystères de l'Ouest - Dancers-liners

18h : Variété

18h30 : Les mystères de l'Ouest - Dancers-liners

20h30 : Années 80 - Dim Animation

(tenues années 80 bienvenues)

Restauration et buvette

Château gonflable (3 structures)

Cateche

Glace



Manifestation organisée par l'EDAT

et la municipalité de Trieux





Fête foraine



SAMEDI 1^{er} JUIN

Rendez-vous Place de l'Abbé Grégoire
15 h Inauguration avec la participation
de l'Harmonie Municipale
suivi d'un vin d'honneur
Buvette et Restauration sur place



LE 18 ET 19 MAI 2024

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

**Avec
la participation de**

CUESOUL®
Be Unique, Be Awesome

SAMEDI 18 MAI : TOURNOI INDIVIDUEL : 15€

DIMANCHE 19 MAI : TOURNOI DOUBLETTE : 30€

POUR TOUTES INFORMATIONS CONCERNANT LE
LOGEMENT ET LA PREINSCRIPTION

MERCI DE CONTACTER LA SQUADRA

JERÔME : 06 87 53 90 37

GILBERT : 06 18 05 10 50

MAISON POUR TOUS GEORGES BRASSENS
77 AVENUE DE LA LIBERATION
54750 TRIEUX

**Venez découvrir l'association la Squadra autour
d'un moment de partage et de convivialité !**

Inscriptions à partir de 9h30 Ouvert à tous

Samedi 18 mai

Barbecue - Pâté Lorrain

Dimanche 19 mai

Tortelles aux 3 viandes sauce tomate

Spaghettis poulet crème champignons

Pâté Lorrain

Repair Café

Tous les lundis de 14h à 17h

Renseignements : Guy ROYNETTE au 06.13.22.69.10



Trieux



Trieux



Ancien presbytère derrière l'église

Luttons contre l'obsolescence programmée,
réparons nos objets. Un seul objet par personne par
séance. Local dédié. Action soutenue par la Mairie.

Café et réparation gratuits (sauf achat éventuel de pièce)

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

RECENSEMENT CITOYEN : Vos 16 ans sont atteints, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui les suivent. Renseignements sur le site [Trieux.net](http://trieux.net)

RENTRÉE SCOLAIRE : Lundi 6 mai.

MAIRIE FERMÉE : Vendredi 10 mai.

SIRTOM :

Déchets verts : Vendredis 10 et 24 – Tri sélectif : Mardis 14 et 28 mai.

RENTRÉE 2024

Inscription à l'école JULES VALLÈS

Les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) (nés en 2021) à l'école de TRIEUX pour la prochaine rentrée de septembre 2024 **peuvent se présenter en Mairie, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé.** Ils obtiendront **un dossier d'inscription qui sera à déposer en Mairie.**

Par la suite, le directeur Arnaud BORDI contactera les familles pour finaliser l'inscription.

ÉCHOS DE LA CITÉ

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Le Maire, le Conseil Municipal et les Associations Patriotiques d'Anciens Combattants vous invitent à la Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 et la Célébration de la Libération des Camps de Concentration

MERCREDI 8 MAI 2024 à 10H30

Rassemblement au Monument aux Morts

Avec la Participation de l'Harmonie Municipale

Le pot de l'amitié sera servi en Mairie.

CHASSE DU SANGLIER EN PLAINE

L'ouverture de la chasse du sanglier à l'affût et à l'approche est maintenue en Meurthe & Moselle au cours des mois d'avril et mai, uniquement en

plaine et uniquement sur les parcelles nouvellement ensemencées (maïs et tournesol). En plaine 4 miradors d'affûts sont installés. Ces postes d'affûts sont disposés afin de surveiller les passages empruntés par les sangliers pour aller dans les champs de maïs, colza, blé dans lesquels ils créent des dégâts importants. Les tirs effectués sont des tirs courts et fichants maximum 80 m et généralement à la lunette. L'affût et l'approche se pratiquent tôt le matin 1h avant le lever du soleil jusqu' 7h et tard le soir de 19h à 1h après le coucher du soleil.

Le Président de l'A.C.C.A
G. ROYNETTE

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE RENTRÉE 2024-2025

Réseau Le Fil

Inscriptions du 3 juin au 12 juillet 2024. Passée cette date, toute inscription ne sera pas prioritaire. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes). Tout dossier incomplet ne sera pas traité. En ligne sur le site internet : www.reseaufil.fr (sur la page circuits scolaires) ou à la boutique « Le Fil » Place Raymond Poincaré à BRIEY du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Contact pour l'aide à l'inscription en ligne : 0 800 710 054. Pour une première demande munissez-vous d'une photo et d'un justificatif de – 3 mois. Si vous possédez déjà un compte « famille » il est important de ne pas créer de nouveau compte, auquel cas vos demandes ne pourront pas être traitées.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Solhan ZAMPARINI né le 27/03/2024 à BRIEY.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent
leurs félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.*

Décès dans la commune :

- Albert Louis LAROSE né le 16/11/1938 à HOMÉCOURT décédé le 07/04/2024 à VANDOEUVRE-LES-NANCY.

Décès hors commune :

- Jean Marie LEFORT né le 05/01/1948 à TRIEUX décédé le 25/03/2024 à HAYANGE.

- Jean Michel Marie SZYMCZAK né le 11/02/1956 à TRIEUX décédé le 04/04/2024 à MARMANDE (Lot-et-Garonne).

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent
leurs condoléances aux familles dans la peine.*

SI TRIEUX M'ETAIT CONTE ...

Nouvelle formule n° 5. Mai 2024.
(Double page détachable)

VIEUX MÉTIERS DU TEXTILE

L'idée de cet article a été inspirée par un documentaire télé traitant de la surabondance de la fabrication textile, en provenance de l'autre bout du monde, à bas-coût et de qualité médiocre. Si nos ancêtres revenaient, probablement, lèveraient-ils les bras au ciel ! Eux, qui prolongeaient la vie de leurs vêtements, et autres tissus, à coups de raccommodages.

Alors, plongeons plus de deux cents ans en arrière à la découverte de pratiques professionnelles dans un mode de vie quasi autarcique.

Lorsque le curé de Trieux, le chanoine Louis de Serainchamps, baptise le petit Louis MARTIN, ce 16 juin 1744, l'avenir de cet enfant semble être déjà scellé. À l'image de son père, Pierre, né en 1693, il sera « chanvier », version lorraine pour chanvrier, travailleur du chanvre (différent du chanvre indien, destiné à la drogue), métier à la technicité affirmée, transmise de parents aux enfants.

Cette activité textile - qui cohabitait avec celle de la laine et, dans une moindre mesure, du lin - consistait à fabriquer du fil à partir des plants de chanvre, desquels on tirait des toiles capables de défier les années.

DES TOILES SOLIDES...

Et à la portée de toutes les bourses. Chemises, draps, sacs, tabliers, nappes... constituaient les principales fabrications. Parfois, le tisserand (on en comptait une dizaine à Trieux, fin 18ème) mêlait d'autres fibres (laine, lin) ; l'inventaire, après décès, de Nicolas Auguste Martin, en 1871, note « huit draps de toile mêlée d'une valeur totale de 28 francs ». Les toiles non transformées sur place étaient vendues à des négociants ; une seule maison de Metz fournissait 50 000 chemises de chanvre à l'armée en 1789. Cette année-là, 700 000 aunes de Paris (soit plus de 800 000 mètres de tissu

de chanvre) furent fabriqués dans notre département¹ d'alors, la Moselle. Mais, un des centres névralgiques du textile se situait dans le secteur de Briey.

UNE RÉGION QUI FILE À TOUT VA

L'arrondissement de Briey est le seul à posséder des fabriques de draps² ; à Briey (un lieu-dit porte le nom de filature), à Pierrepont (800 employés en 1847), 125 personnes travaillent à la filature de Moutiers. Avant la révolution industrielle, la principale source d'énergie est fournie par le débit des rivières (La Crusnes, la chiers, le woigot...). À Tucquegnieux, la source « Froide-Fontaine » alimente la filature de laine³ qui emploie, en 1840, une quinzaine de personnes.

La proximité de cette filature explique probablement l'importance du troupeau d'ovins à Trieux : entre 300 et 400 brebis⁴ en 1790, 147 brebis en 1825, 41 en 1872. Baisse due à la croissance des importations de coton, notamment des Etats-Unis et des Antilles, en augmentation régulière depuis le milieu du 18ème siècle.

La culture du chanvre, évidemment, subit cette concurrence, non sans résister car elle répondait à une demande locale. Ainsi, en 1810 (recensement) 6 chanviers sont répertoriés⁵. On note aussi 5 tissiers⁶.

En 1838, l'optimisme dans l'avenir de la culture du chanvre animait les élus locaux puisqu'ils décidaient la construction de la « *maison à façonner le chanvre* » attenant à la fontaine (au bout de la rue de l'Église). Jouxant cette « maison », l'huilerie destinée à extraire l'huile des graines. Le chanvre apparaît comme une plante pleine de ressources. Mais alors, quel chemin empruntait-on pour en arriver au produit fini ?

1 Cocheren, *Statistiques du département de la Moselle*, 1802.

2 Au recensement de 1810, un seul drapier à Trieux : Legendre Jean-Pierre, 47 ans.

3 François Veronnais, *Statistique du dép. De la Moselle*, 1844

4 Ces données sont déduites du nombre de béliers reproducteurs (deux en 1825, six en 1790).

5 Dubois Etienne 70 ans, Hanel Joseph 50 ans, Martin Jean-Louis 33 ans, Dubois Jean-Nicolas 41 ans, Martin Nicolas 24, Dubois Bernard 33.

6 Tisserands. Jandin Joseph 45 ans, Jandin François 44, Jandin Louis 54, Lanher Jacques 30 et Barthélémy Jean-Pierre 33)

DE LA GRAINE AU FIL

La chenevière

Elle est labourée ou bêchée avant l'hiver. En plus d'être riche (fumure), la terre a besoin d'eau ; elle se situe donc dans le village ou à proximité.

Le premier cadastre, établi en 1827, indique plusieurs parcelles en arrivant d'Avril, à la « Mauyotte » (ancienne entrée est), ou au milieu du village⁷ (en face du n° 54, avenue de la Libération).

Ces nombreuses parcelles étaient semées de chenevis (graines que les pêcheurs connaissent bien). La récolte s'effectuait en deux temps : après 6 semaines pour les pieds mâles desquels on retirait les fibres les plus fines, et fin septembre pour les pieds femelles.

Au fil des opérations

Après séchage des tiges liées en bottes, on les rentrait. Venait alors le temps du « rouissage », visant à faciliter la suppression de la partie fibreuse, en laissant tremper les plantes dans l'eau durant quelques semaines. C'est ce qui explique la présence de cette « maison à façonner le chanvre » attenant à la fontaine.

Suivant ce séjour dans l'eau, il faut sécher le chanvre avant de le « broquer », c'est-à-dire de broyer les filaments fibreux. Puis, avant dernière opération du chanvier, le « teillage », afin de retirer les débris d'écorce. Et maintenant, on termine en passant les fibres au peigne à dégrossir puis à affiner⁸. Le local, construit spécifiquement pour ces diverses manipulations, possèdent une cheminée pour le séchage. Avant 1838, il devait exister un autre lieu pour ce travail puisqu'un lieudit la « bouqu'rotte »⁹, tirant ce nom de broquerie, lui-même dérivé de broquer, existe toujours.

Il serait faux de ne voir dans ce métier que des mains masculines. Le Conseil Municipal, en 1843, estime indispensable de « reconstruire les cheminées de manière à éviter la fumée dans la pièce où les femmes travaillent ». Mais, même sans fumée ce travail est malsain car il s'effectue dans une atmosphère emplies de poussières, ce qui justifie l'éloignement des

7 Une délibération du Conseil municipal, en 1843, évoque cette chenevière de 3 ares environs, appartenant à M. Jacob.

8 Daniel Bontemps, de qui je me suis inspiré pour ces passages, décrit dans « les gestes retrouvés » ed. Serpenoise, plus en détail le travail du chanvre.

9 La bouqu'rotte est située dans la partie basse de l'actuelle rue de la 9ème DIC.

broqueries des habitations. Mais les poumons pouvaient heureusement se réoxygéner puisque ce travail restait saisonnier.

LA VIE DU CHANVIER HORS DU CHANVRE

En fait, le travail du chanvre ne représentait pas l'essentiel de son activité, même s'il était reconnu par cette spécificité. Il partageait son temps entre de multiples occupations, nécessité pour ne pas sombrer dans la misère.

En hiver, il s'attachait à façonner sont bois de chauffage en exploitant les 550 m² de forêt mis, gratuitement, à la disposition de sa famille.

Il disposait également de 3 parcelles de terre communale d'environ 12 ares chacune. En réalité, seules deux, commandées par l'assolement triennal, étaient cultivées.¹⁰ Ces lopins, associés éventuellement à la possession en propre de petits terrains ou près, offraient de quoi fabriquer du pain et nourrir quelques animaux. Ne possédant pas de chevaux, il faisait appel à un laboureur (paysan propriétaire de son train de culture) qu'il rémunérait en services. Et, si ceux-ci dépassaient la valeur de l'échange, ils donnaient lieu à rémunération.

Ce mode de vie ne résista pas aux évolutions économiques et sociétales apparues au 19^{ème} siècle.

Le fils rompu

La Révolution industrielle, offrant des emplois plus attractifs, et la concurrence de l'industrie cotonnière entraînèrent la désertification des campagnes (à Trieux, la population passe de 436 habitants en 1876 à 258 en 1901, soit une baisse de 41%).

Mais, si chanvriers et tisseurs appartiennent à un passé révolu, on redécouvre aujourd'hui la qualité du tissu de chanvre et les vertus de l'huile tirée de cette plante. Habits d'une résistance à une mondialisation sans scrupule ?

Daniel Sommen

Une question, un avis : cerclehistoiretrieux@gmail.com

¹⁰ Les terres cultivées (hors jardins) étaient réparties dans trois secteurs (appelés sole ou saison). La rotation des cultures et la mise en jachère d'une saison permettait à la terre de se régénérer et d'offrir pâture au troupeau communal (ensemble des mammifères de la commune).

LA VIE ASSOCIATIVE

RELAIS PETITE ENFANCE les « Mes-Anges »

Inscriptions obligatoires avant chaque animation

☎ 09 67 42 49 23 ou animram@coeurdupayshaut.fr

LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

Offices religieux en mai :

- Les Samedis 4, 11, 18 et 25 à 18H30 : Messe dominicale anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux.
- Les Dimanches 5, 12, 19 et 26 à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman.
- Le jeudi 9 à 11h00 : Messe de l'Ascension à Audun-le-Roman.

COMITÉ DES FÊTES

Prochain concours de belote Dimanche 12 mai à 15h à la Salle G. BRASSENS.

LA TRIOTHÈQUE

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la nouvelle **vente privée** de la Triothèque qui aura lieu le **dimanche 2 juin 2024 de 9h à 17h** sur le parking de la Triothèque Rue du Dauphiné

Vous trouverez des livres d'occasion à tous les prix, de 0,50€ (pour les plus anciens ou les plus petits) à 5€ (pour les plus récents ou les plus gros). Chaque année, nous vous proposons également des lots de livres à prix tout doux. N'hésitez pas à venir les découvrir ! De plus, nous mettons à votre disposition un stand « jeux de société » où vous pourrez passer un bon moment à vous amuser en famille ou entre amis : venez nombreux car « plus on est de fous, plus on rit » !

Nous vous rappelons également que la **grainothèque** est opérationnelle. N'hésitez pas à venir faire le plein de graines et de semences car c'est le moment de planter : les beaux jours reviennent, le soleil brille à nouveau et la terre se réchauffe sous ses rayons. N'oubliez pas : pour pouvoir prendre des graines de la grainothèque, il faut que vous apportiez des graines dont vous n'avez pas (ou plus) besoin. La grainothèque fonctionne sur un principe d'ÉCHANGE.

Nous avons également mis en place une **ludothèque** : des jeux sont mis à votre disposition, soit pour jouer sur place à la Triothèque (pour les jeux les plus calmes), soit pour les emporter temporairement chez vous afin de les faire découvrir à toute votre famille au cours de soirées « jeux de société » endiablées !

UN SOUFFLE, UN SOURIRE

MARCHE DU SOUFFLE

Dimanche 5 mai 2024

Départ au Stade Municipal : 2 parcours (5 km et 10 km).

Ouverture des portes 9h30 dernier départ 12h

Possibilité de restauration sur place.

Contacts : Tony 06 70 26 43 77 et Amandine 06 63 86 20 74

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

La collecte du **mercredi 3 avril** a été un succès grâce à l'équipe de l'EFS de Metz, aux bénévoles et aux **74** personnes qui s'y sont présentées. **65** personnes ont été prélevées donc **5** nouvelles. Merci à tous. Nous vous attendons encore plus nombreux à la prochaine collecte du **vendredi 6 septembre**.

ZONE SPORTIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La municipalité de Trieux est fière de vous annoncer le début très prochain des travaux de la future Zone Sportive Intergénérationnelle sur Trieux !

Dans le cadre de l'amélioration de la diversification des aménagements sur son territoire, la municipalité de la commune de Trieux développe une zone de loisirs sportifs intergénérationnelle incluant un Pumptrack de double niveau.

Afin de créer cet espace sportif et convivial permettant une pratique multi-activités (VTT, BMX, skateboard, trottinettes, rollers ...) pour tout public, débutant comme confirmé ou expert, à partir de 4-5 ans, la municipalité conduite par Jean-Claude KOCIAK, a alloué une surface de 900 m² au projet, qui va se situer dans un cadre magnifique, au niveau du carreau de la mine, contre le City stade actuellement en place, et proche de la zone remarquable de la commune.

Gageons qu'un tel projet n'avait pas vu le jour à Trieux jusqu'ici. Dirigé par l'équipe municipale, ce projet aura le mérite de marquer les esprits.

La phase de conception des jeux annexes au pumtrack est en cours. Des jeux de bois s'intégreront dans le paysage afin que la dimension écologique soit respectée. Pour ce faire, la municipalité, en collaboration avec Bike Solutions, IMAJ et Eurovia, fait appel à la société Tera Paysage pour respecter sa volonté d'intégrer cette zone sportive dans le paysage. La préservation des arbres et ressources environnantes est essentielle et les intervenants travaillent à limiter leur impact, notamment dans le choix des matériaux et des pratiques d'usage de leur matériel. À noter que des noues et des puits perdus collecteront les eaux pluviales et accompagneront des procédés de pose des enrobés appropriés à des propriétés silencieuses, afin d'amener le plus grand confort lors des pratiques sportives.

Les travaux de dallage débuteront le lundi 29 avril 2024, selon le programme suivant :

- lundi 29 avril : Inauguration du début des travaux, destruction de la dalle existante, raccordements aux énergies,
- lundi 06 mai : Réunion de travail Intervenants-Municipalité en présence de journalistes,
- lundi 17 juin : Fin prévisionnelle de travaux,
- fin juin-début juillet : Inauguration de la mise à disposition de la zone sportive intergénérationnelle et des jeux.

La commune informe ses habitants que le chantier et son secteur (parcours de santé, jeux enfants, zone de pique-nique, ...) seront interdits d'accès à toute personne par arrêté du maire sur toute sa durée, pour la sécurité générale de tous, à l'exception de personnes spécialement autorisées, telles que certains riverains. Les riverains du secteur vont subir sur cette période les incommodités du passage des camions de chantier. La commune les remercie d'ores et déjà de leur compréhension.

Les grands gagnants seront tous les triotins, petits et grands, familles et seniors, tous seront les bienvenus. Que vive le sport à Trieux !

JEUDI 9 MAI 8H00

ETANG COMMUNAL

TRIEUX

PÊCHE A LA TRUITE

**200 KGS DE
TRUITES**

**Buvette et
Restauration**



Réservation
appréciée pour
nous faciliter la
préparation.
Nous vous
proposons:
Saucisses blanches
Hamburgers
Merguez
Fromage blanc
Patates à la braise

TARIF : 30€ pour 4 jours

Avec droit de pêcher uniquement à la truite jusqu'au 12 MAI

- PAS DE LEURRE - PAS DE VIFS - CUILLERE INTERDITE - AMORÇAGE INTERDIT
- UNE SEULE LIGNE PAR PÊCHEUR BARBECUE INTERDIT

RENSEIGNEMENTS

06.82.00.76.91 / 06.76.11.36.50

BAR « Le Triotin »

Square des Tilleuls 54750 TRIEUX ou EN MAIRIE

Organisé par Le Gardon Triotin

i.p.n.s

La triothèque fait le tri dans ses étagères

5^{ème} FOIRE

aux LIVRES
& CD-DVD

Dimanche 2 juin
de 9h00 à 17h00

*Pour vous divertir, jeux de société
toute la journée*



Dans la cour de la bibliothèque --- Rue du Dauphiné ---

Sous réserve d'autorisation préfectorale et de la météo
Restauration rapide - Sucré et salé - Pâtisserie sur place

MA COMMUNE **PROPRE**
Je participe !



Quand se
retrouve-t-on
et à quel
endroit ?

Le 8 juin
DEVANT
LA MAIRIE
8h30 à 12h00

